

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 27 — —	matin, Express-Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.
-------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
9 — 28 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin,	March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

A la chambre des communes, lord John Russell a déposé, nous dit un télégramme de Londres, la partie la plus récente de la correspondance concernant l'Italie.

En opérant ce dépôt, le ministre a pris la parole. Il s'est tout d'abord attaché à justifier le cabinet quant à la marche adoptée pour la discussion, et en ce qui concerne le reproche qu'on lui avait adressé d'avoir attaqué le cabinet Derby. Sur ce dernier point, lord John Russell a tout simplement prétendu que les prédécesseurs des ministres actuels n'avaient pu obtenir du gouvernement français une assurance satisfaisante touchant la question de la Savoie, tandis que M. Walewski s'était empressé de mettre les ministres actuels, dès leur entrée au pouvoir, au courant de l'état des choses.

On a également reproché au cabinet de faciliter par sa politique la cession de la Savoie. Cette accusation est sans fondement. Le gouvernement anglais n'a eu en vue qu'une chose principale, c'est l'indépendance de l'Italie et le droit laissé aux populations d'arranger leurs affaires comme elles l'entendraient.

Quant à protester contre la politique de l'Empereur, il n'y avait pas lieu de le faire, puisque, à l'époque dont on parle, la pensée de l'annexion de la Savoie était fort improbable.

D'ailleurs le cabinet anglais ne cachait pas son opinion à cet égard, et c'est ce qui explique les propositions faites par l'Angleterre aux autres puissances pour obtenir une solution des affaires d'Italie de nature à terminer un état de choses qui, depuis trois siècles, perpétue une crise. Il ne recule point d'ailleurs devant la responsabilité de ses actes.

Lord Palmerston a pris également la parole. Son langage, sans être contradictoire avec celui de son collègue, en dit cependant un peu plus.

Selon lui, lorsque l'Angleterre a entendu parler de la cession de la Savoie, le congrès devait avoir lieu et la question devait y être portée; il n'y avait pas lieu d'entrer dans des négociations spéciales à ce sujet. Mais quand il a vu qu'il n'y aurait pas

de congrès, le gouvernement a adopté une marche prudente.

L'Angleterre, dit lord Palmerston, ne veut pas commencer une guerre pour l'annexion. Elle n'avait qu'à manifester à la France ses objections. Il eût été évidemment impossible de provoquer une confédération européenne qui n'eût abouti qu'à surexciter le courage national en France, et de faire des menaces qu'on était résolu à ne pas réaliser.

L'Indépendance belge, dans sa correspondance parisienne, assure qu'une communication serait partie du cabinet des Tuileries pour le comte de Cavour, dans le but de l'engager à différer l'annexion des Romagnes dans le cas où, comme tout le fait prévoir (le fait est certain aujourd'hui), le suffrage universel se serait prononcé en faveur de la réunion à la Sardaigne.

Selon la version du journal belge, cette question, bien autrement grave que celle de l'annexion de la Toscane, serait, sur le désir du gouvernement français, déferée à une réunion des puissances. Toutefois, l'Indépendance ne reproduit ce bruit que sous toutes réserves, et nous ne l'accueillons, nous, qu'à titre de renseignement plus ou moins douteux.

Le même journal pense que le sort de l'annexion savoisiennne et niçoise ne sera pas livré au suffrage universel; il y aurait un vote des municipalités précédé d'une déclaration très-nette du roi Victor-Emmanuel, qui s'engagerait à concéder les deux provinces à son allié, sauf la ratification électorale dont il s'agit. Nous verrons.

Les dépêches télégraphiques d'Italie apportent ce matin les résultats suivants :

214 communes en Toscane ont donné en faveur de l'annexion 330,000 suffrages, 13,000 se sont produits pour la formation d'un royaume séparé.

Il reste encore à connaître le vote de 32 communes.

Dans les Romagnes, le vote proclamé par la cour de cassation a donné à l'annexion 200,659 voix. Contre l'annexion 244 voix. Votes annulés 283.

Les journaux d'Allemagne sont extrêmement

divisés sur les questions politiques actuelles; ici ils blâment, plus loin ils louent, ailleurs ils semblent ne pas se préoccuper de ce qui tient à cette heure la France et l'Angleterre attentives. En somme, il est permis d'induire de leur attitude qu'ils voient les choses peu sympathiquement, mais qu'ils ne leur trouvent pas assez d'importance pour qu'ils doivent pousser les gouvernements ou les populations à des idées autres que celles du maintien de la paix.

C'est à peu près l'idée dominante partout, parce qu'au fond la sagesse l'emporte, dans les cabinets européens, sur les entraînements de la passion et des rancunes des partis. — A. Esparbié. (Le Pays.)

Le Morning-Post publie une lettre émanée, dit-il, d'un homme d'Etat français et que son étendue nous empêche de reproduire.

L'auteur de cette lettre s'attache dans de très-longues développements à démontrer que si la politique impériale n'a pas manifesté, il y a un an, le désir de posséder la Savoie et Nice, c'est que la conclusion qu'elle espérait pour les affaires d'Italie ne rendait pas cette possession nécessaire. Les événements, en se modifiant, ont dû changer le point de vue politique de l'Empereur.

L'auteur rappelle les principaux incidents de la campagne militaire et politique, constate les difficultés, les phases diverses de la question italienne, et les nécessités pour la France d'assurer les frontières, et conclut en disant que si les Anglais avaient consenti à envisager la question simplement, avec sincérité et sans irritation, elle eût été résolue à la satisfaction de la France et d'eux-mêmes. Il espère néanmoins qu'il en sera ainsi. — A. Esparbié. (Id.)

Entre autres dépêches déposées par lord John Russell sur le bureau de la chambre des communes relatives à la question d'Italie se trouve celle-ci, la plus fraîche en date. (Le Pays.)

Le comte Cowley à lord John Russell.

« Paris, 9 mars 1860.

« J'ai été étonné, en rendant ce matin visite à

FEUILLETON

LA FILLE DU SOLEIL.

ÉPIQUE DE LA CONQUÊTE DU PÉROU.

(Suite.)

Enfin, le moment arriva où Pedro put entamer le chapitre des éclaircissements.

— Je sais, dit-il, que votre dévouement, ma chère Ocella, m'a sauvé la vie, le jour où, deux fois, j'ai failli périr. Mais donnez-moi l'explication de la singulière et douce captivité que je subis. Je ne m'y trompe pas, c'est un ajournement.

— Oui et non, répondit en souriant la Péruvienne.

— Cela me paraît difficile à concilier; mais, si j'avais des craintes, votre sourire les dissiperait.

— Vous avez raison, car votre salut ne dépend que de vous-même.

— Dans ce cas, je suis tout-à-fait rassuré.

— Mais, il y a des conditions à remplir.

— Ah! je comprends; vous n'avez pu m'arracher aux fureurs du grand chef, sans qu'il fit des réserves.

— Précisément.

— Mais, d'abord, expliquez-moi, Ocella, le secret de

votre autorité et du respect que vous montrent ces féroces.

— Je suis fille du soleil et sa grande prêtresse, répondit avec un ton de simplicité convaincue et d'un air ingénu l'interlocutrice de Pedro.

Cette bonne foi ôta à l'Espagnol l'envie de rire qu'il eût eue dans toute autre occasion. Malgré tout, il ne put retenir une exclamation.

— Fille du soleil!

— Oui, par mes aïeux les Incas.

— Je comprends, si vos compatriotes l'admettent, que vous puissiez facilement les dominer. Vous avez à votre discrétion le jour et la nuit, la pluie et le beau temps, la sécheresse et l'humidité. Vous pouvez tarir les rivières ou les changer en torrents. Les fruits, les récoltes sont à votre disposition, si vous êtes en bons termes avec votre père le soleil.

— Ne vous moquez pas de nos croyances, Pedro, car je pourrais vous citer plus d'un fait qui prouve la puissance des filles du soleil; il en est de consignés dans nos quippos.

— Ces registres de cordes omnicolors dont les nœuds et les boucles retracent des récits et constatent des faits?

— Oui.

— Une question, Ocella. Avez-vous jamais essayé votre crédit auprès de l'astre votre aïeul?

— Sans doute. Pendant l'été dernier, la chaleur avait été tellement violente, que les plantes dépérissaient, que les eaux se retirant laissaient les rivières à sec. L'herbe, elle-même, se flétrissait, et chaque jour on trouvait des hommes et des animaux mourant de chaleur. Les filles du soleil, suppliées par les chefs et le peuple, invoquèrent le grand astre, et le lendemain et les jours suivants une pluie bienfaisante tomba sur la terre.

Pedro pensa, avec assez peu de révérence pour le crédit des filles du soleil, que la pluie n'était que le terme naturel de la sécheresse.

— Une autre fois, continua Ocella, à la suite d'une guerre déloyale entreprise contre nos voisins, de même que pour faire sentir sa colère d'un outrage dont une de ses filles avait été l'objet, le soleil a fait sentir sa colère aux Péruviens. La chaleur développa une peste, lors de la guerre, et, le lendemain de l'insulte adressée à l'une de nous, l'astre qui vivifie tout se voila dans des nuages sombres. Pendant trente jours, il ne cessa de pleuvoir. Les rivières devinrent torrents, entraînant tout avec elles. Des villages entiers furent emportés. On ne put compter les victimes. Les grains et les fruits pourrissent avant la récolte, et une famine affreuse régna pendant plusieurs mois. Doutez-vous encore, Pedro?

L'Espagnol fit un geste équivoque.

— Vous ne me croyez pas, et cependant il faut que vous me croyiez.

M. Thouvenel, de trouver que, depuis deux jours, il était en possession de la réponse de M. de Cavour à la partie de la dépêche de Son Excellence du 21 du mois dernier, au sujet de l'annexion de la Savoie à la France.

» En exécution des instructions contenues dans la dépêche de Votre Seigneurie du 6 courant, j'ai demandé à Son Excellence de quelle manière la promesse de l'Empereur de consulter les grandes puissances à cet égard devait être mise à exécution. M. Thouvenel a répondu que le gouvernement sarde ayant déclaré qu'il ne s'opposerait pas à l'annexion de la Savoie à la France, si tel était le vœu de la population elle-même, il allait rédiger une dépêche qui serait adressée aux représentants de l'Empereur près les cours signataires des traités de 1815, pour exposer les vœux du gouvernement impérial, ainsi que les raisons pour lesquelles on pensait que ces vœux devaient être satisfaits.

» Son Excellence pensait que cette dépêche serait expédiée mardi ou mercredi prochain. En ce qui touche la seconde question de Votre Seigneurie, celle de savoir s'il y aurait un vote préalable en Savoie et à Nice, M. Thouvenel a répondu que le gouvernement impérial adhérait au principe consistant à consulter les vœux des habitants de ces deux pays. Il ne pouvait pas préciser de quelle manière et à quelle époque cet appel serait fait; mais, suivant ses renseignements actuels, il pouvait dire que la communication aux puissances précéderait le vote.

» Il se réservait toutefois d'agir à ce sujet, suivant que les circonstances l'exigeront, si le vote était défavorable; il n'hésiterait pas, en réponse à la troisième question de Votre Seigneurie, à dire que le projet d'annexion serait abandonné. La quatrième question de Votre Seigneurie est répondue dans la réponse à la première. Votre Seigneurie demandait à quelle période les expressions « réclamer et revendiquer » du discours de l'Empereur s'appliquaient. M. Thouvenel a répondu: « A aucune période particulière. »

» L'Empereur pense que le nouvel ordre de choses qui va être établi en Italie lui donne le droit de protéger la frontière française, et c'est en vertu de ce droit, dont il se regarde comme investi, que Sa Majesté s'est servie des expressions en question.

» Dans le cours de la conversation, M. Thouvenel, en réponse à une observation de ma part, a dit que le gouvernement impérial accueillerait avec une juste considération et examinerait scrupuleusement tout argument ou tout avis qui pourrait être présenté en réponse à la communication qu'il allait adresser aux grandes puissances. »

FAITS DIVERS.

Les journaux américains signalent une nouvelle invention qui simplifierait singulièrement la navigation, si elle tenait tout ce qu'ils en promettent: cela s'appelle *the gemini ships*.

On sait disent ces feuilles, que la grande affaire de la navigation à voiles est de pouvoir prendre le plus de vent possible; c'est au point que si on pouvait en prendre assez, on marcherait aussi vite que le vent. Malheureusement, il y a une limite qu'on ne peut guère dépasser avec un seul navire; aussi

un constructeur américain, M. Hill Bernard, vient-il d'imaginer de faire marcher de conserve deux navires jumeaux reliés entre eux par une grande voile de 200 mètres tendue sur deux tronçons de mâts assujettis sur le côté intérieur des deux navires. Quand le vent s'engouffre dans cette longue écharpe large de vingt mètres, elle emporte ces deux jumeaux avec une vitesse de 30 à 40 nœuds à l'heure. Comme les vaisseaux sont toujours sollicités à se rapprocher, les deux timonniers manœuvrent incessamment sous un angle de divergence très-ouvert pour tenir la voile tendue.

Dès qu'un grain apparaît, ils se rapprochent, la voile plonge dans l'eau, et les navires se trouvent en panne et comme ancrés au milieu de l'Océan. Il ne faut pas le quart de monde pour conduire ces deux pontons rasés et sans autre voilure, mâts, vergues ou échelles.

On peut dire que la navigation se trouve ainsi diminuée de moitié dans ses prix, ses difficultés et ses dangers, et que le premier venu peut devenir matelot sans apprendre l'alphabet compliqué des cordages de toute espèce, et sans savoir grimper sur les perroquets.

— On lit dans le *Phare de la Loire*, de Nantes :

Une amélioration notable s'est manifestée depuis hier dans la situation des principales victimes de l'explosion dont nous avons rapporté les déplorable conséquences.

Le jeune Jules Viaud ne perdra pas la vue, et l'on espère ne pas avoir besoin de recourir à l'amputation de la jambe blessée, opération qui le premier jour semblait nécessaire.

M. Chauvière va beaucoup mieux. Malgré l'inflammation qui avait fait craindre pour ses yeux, il commence à distinguer les objets, et la nuit dernière a été bonne.

Il n'y a pas maintenant à redouter non plus la cécité pour le cocher Touchet; il commence également à voir.

Quant à Talonneau, ce malheureux employé des douanes a un œil perdu, et c'est pour lui que les suites de l'accident paraissent ainsi devoir être les plus graves.

— Un journal de l'Aisne, l'*Ami de l'Ordre*, publie cette annonce assez originale :

Deux jeunes gens, ayant tiré de l'urne, jeudi dernier, les numéros 21 et 89, désirent trouver deux jeunes personnes qui les libèreraient du service militaire en versant, pour chacun, une somme de 2,000 francs. Un bon ménage récompenserait les bienfaitrices de leur générosité. Inutile de se présenter si l'on n'est pas d'un physique agréable et de mœurs honnêtes.

— Ainsi que le fait remarquer M. Chappéron, avocat au sénat de Chambéry, bien des touristes, lorsqu'ils ont passé le Guiers, limite de la France et de la Savoie au pont Beauvoisin, s'imaginent entrer en Italie. Ils ne tardent pas à être désabusés. Dans la Savoie entière jusqu'aux divers sommets des Alpes, ils ne trouvent d'autre langue que le français, d'autres mœurs que celles de la France.

Le paysage leur apprend seul qu'ils ont changé de pays. Au bout d'un kilomètre, les voilà dans une horrible gorge de montagne entre un roc taillé à pic et un précipice au fond duquel le Guiers bouillonne

à 400 mètres de profondeur. C'est le défilé de Chailles.

Le voyageur fait huit kilomètres, et la route le conduit à travers une montagne haute de 200 mètres que Napoléon fit percer sur une longueur de 280 mètres: c'est le passage de la Grotte. Auparavant on suivait un chemin difficile taillé dans le roc en 1670 par Charles-Emmanuel II. Ce chemin était lui-même un progrès; il remplaçait une grotte naturelle d'où l'on descendait dans les plaines, à 60 mètres de profondeur, au moyen d'échelles qui ont laissé leur nom à un bourg voisin.

Au sortir de ce passage merveilleux qui sert de porte à la Savoie, la route traverse un pays désolé, stérile, comme bouleversé par quelque grande catastrophe. Avant d'arriver à Chambéry, le voyageur rencontre la cascade de Couz; il traverse un bassin s'élargissant par degrés et il aperçoit, au milieu d'une végétation puissante, le lac du Bourget. Cette première journée suffit pour lui faire connaître la Savoie entière. Sauf le climat, c'est l'Ecosse, avec son infinie variété de sites riants et sauvages. Les ruines féodales couronnant presque tous les monticules un peu considérables complètent cette frappante ressemblance.

La Savoie est presque entièrement couverte de montagnes. Son sol est, en général, fertile; ses richesses minérales sont considérables. Un de ses fleuves, le Chéran, roule une grande quantité de paillettes d'or. Il n'est pas de pays au monde qui mérite plus d'attirer l'attention des géologues. Sans parler des mines d'or et d'argent, le fer et le cuivre y sont d'une qualité supérieure. On y trouve des carrières de marbre, de grès, d'ardoises remarquables, de pierres à bâtir, de lignite, etc.

Le plus beau lac de la Savoie est celui du Bourget, de 16 kilomètres de long; il fournit beaucoup de poissons recherchés, entre autres le lavaret. L'industrie a pris depuis quelques années de grands développements dans ce pays: on y remarque des manufactures de soieries, de draps, de chapeaux, de papiers; des filatures de soie et de coton, des fonderies de fer et de cuivre, des distilleries, des verreries, etc. Cependant les exportations ont été jusqu'à ce jour peu importantes.

CHRONIQUE LOCALE.

M. Rocher jeune, de Saumur, vient d'obtenir une médaille d'or de l'Académie agricole, manufacturière et commerciale de Paris. M. Delbetz, secrétaire du comité des arts, à la suite d'une visite à l'établissement de M. Rocher, a adressé à l'Académie, sur cette usine, un long rapport, dont nous ne pouvons donner qu'un extrait.

FABRIQUE D'ENGRAIS

DE M. L. ROCHER JEUNE.

EXTRAIT d'un rapport à l'Académie nationale de Paris.

La question des subsistances est assurément la plus importante au point de vue de l'économie sociale, et le gouvernement de Sa Majesté a assez prouvé combien il est pénétré de cette vérité fondamentale par l'essor que tous ses efforts tendent à

Ocella n'eut pas songé à interrompre son initiateur, mais l'arrivée soudaine du grand chef et d'une centaine de ses guerriers se chargea de suspendre la leçon.

Pedro comprenait assez le Péruvien pour deviner les sens des paroles de son ennemi.

— Fille du soleil, dit-il à Ocella, voici maintenant une lune que tu as la garde du prisonnier. As-tu pu, enfin, le décider à remplir les engagements que tu as pris en son nom? Embrasse-t-il le culte du soleil; veut-il révéler les secrets de la force de ses compagnons et oublier son origine pour devenir Péruvien?

— Ton impatience t'aveugle, Halasco. Pour déterminer quelqu'un, il faut s'en faire comprendre, et c'est depuis quelques jours seulement que je puis donner un sens au langage du prisonnier.

— Passe pour ce qui est de l'instruire, mais pour ce qui est de nous révéler le mystère des tonnerres que portent ses compagnons et la manière de se servir des animaux qu'ils montent?

Ocella se tourna vers Pedro qui avait affecté de ne rien comprendre, et lui répéta, dans son espagnol équivoque, les demandes d'Halasco.

Pedro répondit qu'il était prêt à satisfaire le grand chef.

Aussitôt que sa réponse fut traduite, un Péruvien lui présenta une des arquebuses enlevées aux Espagnols.

Le prisonnier fabriqua une mèche qu'il plaça au-dessus

— Est-ce bien nécessaire, ma chère Ocella?

— Votre vie et votre liberté en dépendent!

— Comment cela?

— Ecoutez. Lorsque vous alliez périr sous la hache, pour vous sauver, j'eus une inspiration qui fut couronnée de succès.

Je dis au chef: plutôt que de tuer cet homme, qui paraît être un des chefs étrangers, utilisez-le dans l'intérêt du Pérou tout entier. Ce qui fait la force des nouveaux venus, ce sont ces tonnerres qu'ils portent ou traitent avec eux; ce sont ces grands animaux plus rapides que le lama et qui courent sur terre comme l'oiseau vole en l'air; c'est leur façon de se ranger quand ils se battent, de se rejoindre et de se disperser. Eh bien! laissez vivre l'étranger, à la condition de nous initier aux mystères de la supériorité et des moyens qui font triompher une poignée d'hommes, de milliers de guerriers. Je me charge de le décider, et pour que vous ne puissiez craindre d'être trompé, l'étranger embrassera vos croyances et commandera la première troupe de Péruviens qui luttera contre les ennemis que les dieux irrités ont suscités contre nous.

— Ma chère Ocella, le désir de me sauver vous a entraînée trop loin. Je ne suis, hélas! ni un exemple, ni un modèle à suivre en religion; mais, au fond du cœur, est enracinée la foi de mes pères; dans mon esprit, je retrouve profondément gravée la parole évangélique. Je

crois à un Dieu tout-puissant qui tient le soleil dans sa main, ainsi que les milliards d'étoiles qui, soleils elles-mêmes, peuplent le firmament. Jamais je ne mettrai, ne fût-ce que par feinte, l'objet créé à la place du Créateur.

Pedro, entraîné par des convictions qui, s'il ne les avait pas mises scrupuleusement en pratique, n'en étaient pas moins sincères, esquissa à grands traits les principes et les bases de la religion apportée au monde par Jésus-Christ. Ocella, en apercevant les lointains de ce lumineux horizon, éprouva d'abord une sorte de vertige intellectuel. Puis, elle questionna, objecta, pour arriver à saisir ce majestueux ensemble dont presque tous les détails étaient encore obscurs et confus. La curiosité avait stimulé d'abord son attention, puis l'intérêt l'avait soutenue, et maintenant, enfin, elle éprouvait un vif désir d'approfondir les merveilles que l'Espagnol lui avait fait entrevoir. Pedro avait insisté avec un succès concevable, eu égard à l'intelligence primitive de son interlocutrice, sur les splendeurs célestes, sur les merveilles légendaires qui donnent tant d'éclat aux faits et aux symboles. Il avait pris dans saint Jean l'apocalyptique, et dans Jacques de Vorage les éléments des tableaux qu'il déroulait aux yeux d'Ocella.

Il résulta de tout ceci que la fille du soleil et la grande prêtresse de son culte, recevait des leçons au lieu d'en donner, et s'acheminait vers la croyance de l'Espagnol au lieu de le conduire vers la sienne.

donner au développement de l'industrie agricole; mais comme la prospérité de l'agriculture repose tout entière sur les engrais, il s'en suit que tout ce qui touche à l'alimentation d'un peuple est lié de la manière la plus intime à la production de ces engrais. Ces principes incontestables disent assez haut combien sont grands les services rendus au pays tout entier par les hommes honorables qui se sont voués à augmenter chaque jour la masse des matières fertilisantes. Bien restreint est malheureusement le nombre de ces travailleurs honnêtes, et bien nombreux sont, au contraire, ceux qui abusent, avec la plus insigne et la plus coupable mauvaïse foi, de la confiance des cultivateurs. Un double devoir incombe à cet égard à tous ceux qui aiment sincèrement leur pays et l'agriculture; ils doivent flétrir les industriels déshonnêtes et appeler sur eux les justes vindictes de la loi; ils doivent signaler à la reconnaissance publique et à l'attention de l'administration supérieure les bienfaisants créateurs des engrais que l'agriculture transforme, avec l'aide des forces mystérieuses de la végétation, en pain et viande pour le peuple.

Nous avons eu plus d'une fois à remplir dans la presse agricole la première mission, tâche navrante et qui remplit d'amertume le cœur des disciples de la Science moderne, des chimistes humbles ou éminents, dont la vie se passe à méditer les admirables lois des métamorphoses de la matière organique et minérale, et c'est avec un véritable bonheur que nous saisissons la trop rare occasion de donner des éloges.

Nous venons de visiter la fabrique d'engrais azotés et phosphatés que notre honorable collègue de l'Académie nationale, M. L. Rocher jeune a établie à Saumur, et nous avons enfin trouvé une usine où l'on prend pour base de la fabrication les véritables lois de la physiologie végétale.

Prenons les choses d'un peu haut, puisque, en franchissant le seuil de l'usine de Saumur, nous entrons de plein-pied sur le terrain de l'agronomie.

Pour qu'un être organisé vivant, végétal ou animal se développe et parcoure toutes les phases de son existence, il faut qu'il trouve à sa portée toutes les substances qui concourent à la formation de son être; or, si nous demandons à l'analyse chimique, quelles sont ces substances dans un végétal, dans un pied de blé, par exemple? Nous trouvons de l'eau, du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène et de l'azote, diversement combinés pour former le tissu végétal, l'amidon, le sucre et le gluten, avec le concours des substances minérales suivantes: potasse, chaux, magnésie, silice, oxydes métalliques, acide phosphorique, acide sulfurique, acide chlorhydrique, chlore.

Si nous avons soumis à l'analyse le corps d'un des animaux de nos fermes, nous aurions rencontré à peu près les mêmes substances, ou des substances analogues, c'est-à-dire formées des mêmes éléments, mais combinées dans des proportions différentes. D'où viennent en effet les muscles, les os, les liquides organiques d'un bœuf ou d'une vache? Uniquement du foin qui les nourrit.

Revenons à notre blé. Si nous cherchons, à l'aide des expériences les mieux faites de physiologie végétale, et à la suite de MM. Boussingault, Dumas, Liebig, Malagutti, etc., quel est l'ordre d'import-

tance des éléments matériels qui entrent dans sa composition, et que nous venons de passer en revue, nous verrons qu'il faut les classer ainsi: 1^o azote; 2^o phosphate de chaux; 3^o potasse. C'est aussi de ces substances que les sols arables sont naturellement le moins riches, et s'appauvrissent le plus rapidement par l'exportation des produits récoltés.

M. Rocher, profondément pénétré de cette vérité capitale, s'est étudié à produire un engrais capable de rendre au sol l'azote, le phosphate de chaux et la potasse enlevés par les récoltes. Cet honorable et consciencieux industriel a, nous l'affirmons en nous basant sur nos recherches analytiques, résolu le problème qu'il s'était proposé, et la médaille d'or que l'Académie nationale lui a décernée à l'Hôtel-de-Ville de Paris est la juste récompense des services qu'il rend à l'agriculture avec la plus noble persévérance, services qu'avaient déjà couronnés une médaille d'argent à l'exposition de 1849; une médaille à l'exposition de Londres, et une première médaille d'argent de l'Académie nationale en 1859.

L'usine de Saumur est établie avec une intelligence parfaite et nous y avons remarqué une machine à vapeur horizontale qui offre la plus ingénieuse combinaison de mécanisme, et un magnifique moulin à os qui les réduit en poudre de la plus impalpable finesse. Voici un aperçu rapide de la manière dont M. Rocher confectionne l'Engrais qui porte son nom: une usine, appartenant aussi à M. Rocher, et située à la Motte-Bourbon, à vingt kilomètres de Saumur, livre à l'usine de cette ville toute la tourbe carbonisée, et réduite en poudre la plus fine, dont il est besoin comme excipient. Cette poudre est apportée par bateau à Saumur, après avoir été pulvérisée par une machine hydraulique de la force de cinquante chevaux. A Saumur se trouve un vaste établissement d'équarrissage et d'immenses citernes destinées à emmagasiner les urines d'une ville de 15,000 habitants. Les animaux abattus sont dépecés, et les chairs et les os sont placés par couches avec de la poudre de tourbe préalablement imprégnée d'urines jusqu'à saturation. On forme ainsi des tas immenses dans lesquels se développe la plus énergique fermentation. Les chairs entièrement décomposées sont absorbées par la tourbe urinée, et tous les produits de la fermentation sont parfaitement condensés, car aucune odeur ne se manifeste à la surface de ces tas, que l'on a soin d'arroser de temps en temps avec de l'eau contenant du sulfate de fer en dissolution. Nous avons vainement placé sur des ouvertures pratiquées dans ces tas du papier rouge de tournesol et une baguette de verre trempée dans l'acide chlorhydrique, ces réactifs fort sensibles, n'ont pas plus accusé d'émanations ammoniacales que l'odorat.

Au bout d'un certain temps on défait ces tas, et on en retire les os parfaitement dénués et inodores; on jette ces os dans une grande chaudière autoclave chauffée par la vapeur, où ils sont débarrassés de leur graisse qui sert à la fabrication de la bougie stéarique. Au sortir de l'autoclave, les os sont placés dans une seconde chaudière, qui en extrait la gélatine; puis ils passent dans des fours, où ils sont à moitié carbonisés. Cette carbonisation à moitié faite est très importante, car elle permet

du rouet, et comme il avait conservé ses munitions, il put charger l'arquebuse. A cent pas, il plaça une plaque d'or qui décorait la ceinture d'un spectateur, en guise de cible, alluma la mèche et tira. La détonation fit tomber à la renverse la plupart des assistants. Seuls, Ocella et Halasco restèrent debout.

Pedro rechargea l'arme, en interceptant le passage de la lumière, après avoir montré, gisant à terre, percé de part en part, le morceau de métal. L'admiration des Péruviens était bien près de l'effroi.

L'arme était rechargée, Pedro la remit au grand chef, qui répéta de point en point ce qu'il avait vu faire.

Naturellement, le coup ne partit pas. Pour expliquer l'insuccès du grand chef, l'Espagnol dit qu'il avait besoin de conjurer l'esprit qui habitait dans le canon de l'arme et en lançait la foudre. — Cette explication lui fit laisser l'arquebuse.

Un des chevaux capturés fut amené ensuite. Animé par une longue inaction, l'animal, qui était de cette ardente race que produit l'Andalousie, bondissait, piaffait et faisait des écarts, en se sentant libre et au grand air. Pedro reconnut avec joie le cheval qui lui avait été pris aux abords du champ de bataille de Cusco. Il fit signe à l'un des assistants de monter. Après une assez longue hésitation, l'homme grimpa sur le cheval, pendant qu'on le tenait par la longe. Livré à lui-même, le cavalier, sans moyen d'action sur sa monture, se trouva emporté

dans une course désordonnée. Au crochet fait par le cheval pour revenir, le cavalier fut rudement lancé sur le sol. Effrayé par les cris qui éclatèrent à ses oreilles, l'Andalous, la crinière hérissée, l'œil sanglant, les oreilles pointées en avant, bondit comme une panthère, et, d'un seul élan, sauta au-dessus d'un groupe de cinq ou six hommes. Les Péruviens et Halasco lui-même éprouvèrent une crainte superstitieuse en voyant l'espèce de fureur de cet animal inconnu.

Pedro jugea opportun d'intervenir. Il alla se cacher derrière un arbre, et fit retentir un long sifflement. L'animal, acculé contre un massif, se calma tout-à-coup et répondit par un hennissement au coup de sifflet. Il s'orienta, puis poussa droit vers Pedro, devant lequel il s'arrêta paisiblement. L'Espagnol s'élança sur le cheval, et, sans bride et sans éperons, lui fit faire, avec la facilité qu'expliquait son ancienne possession, toutes les manœuvres de manège. Au moment où il voulut descendre, le cheval se mit à genoux.

Les Péruviens n'étaient pas loin de regarder Pedro comme un être surnaturel. Aussi, fût-il facile d'obtenir que la monture resterait auprès du cavalier, comme l'arquebuse dans les mains du tireur.

(La suite au prochain numéro.)

de les mouler très-finement sans détruire leur matière organique azotée. En les sortant du fourneau on les laisse refroidir, et puis on les réduit en poudre impalpable sous des meules de la plus grande puissance. Cette poudre d'os est alors mélangée dans la formation de nouveaux tas à la tourbe urinée et animalisée, dont nous avons parlé, et ces tas arrosés avec les bouillons gélatineux forment après fermentation, sans perte des produits gazeux, l'Engrais que M. Rocher livre à l'agriculture.

Nous n'essaierons pas de dire le plaisir avec lequel nous avons visité l'usine de Saumur. Mais quand, en suivant les bords si pittoresques de la Loire, nous apercevions sa haute cheminée derrière les grands peupliers, nous éprouvions un secret trépidement en songeant à cette grande loi de transformations moléculaires qui fait jaillir la vie de la mort, la viande et le pain, de la putréfaction des matières organiques, et nous bénissions en silence l'homme honorable entre tous qui consacre sa vie à maintenir la fécondité dans le sein de l'antique Cybèle.

THÉODORE DELBETZ,

Ingénieur agricole, secrétaire du Comité des arts et manufactures de l'Académie nationale de Paris.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les personnes qui ont des mutations foncières à faire opérer peuvent se présenter à la Mairie (bureau des contributions), tous les jours de la semaine (samedis et dimanches exceptés). Elles doivent être munies de l'acte de vente et d'acquisition, ainsi que des bordereaux des contributions concernant les vendeurs et les acquéreurs.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Florence, 16 mars. — Le gouvernement vient de promulguer, du haut du balcon du Palazzo-Vecchio, le plébiscite du peuple toscan proclamé par la Cour de Cassation, en séance publique, après le dépouillement du vote. Population de la Toscane, 1,806,940; 386,445 votants; pour l'union à la monarchie constitutionnelle du roi Victor-Emmanuel, 366,571; pour le royaume séparé, 14,925; votes perdus, 4,949.

Londres, 16 mars. — Le *Times* publie une dépêche de Paris annonçant que l'envoyé suisse a remis à M. Thouvenel une protestation contre l'annexion de la Savoie. Le gouvernement suisse doit adresser une note aux puissances signataires des traités de 1815, afin de maintenir le *statu quo* en Savoie, et la garantie de la neutralité suisse dans une portion de la Savoie. — Havas.

La huitième livraison des GRANDES USINES DE FRANCE, tableau de l'industrie française au XIX^e siècle, par M. TURGAN, vient de paraître à la Librairie-Nouvelle (Paris, 15, boulevard des Italiens), et chez tous les libraires de la France et de l'Étranger.

M. CH. JEUNETTE, pompier-mécanicien, place de la Bilange, informe sa clientèle et les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance qu'il vient de rouvrir son atelier, et qu'il est complètement en état d'exécuter tous les travaux qu'on voudra lui confier.

Il se chargera, comme par le passé, des installations, réparations, fabrication des appareils et ustensiles pour l'éclairage au gaz.

Par un nouveau procédé que M. Jeunette vient de découvrir, il se charge de faire donner à une pompe, quelle que soit la profondeur du puits, 25 % d'eau de plus que les autres pompes de même modèle, avec une réduction de 30 % dans la force motrice. (94)

TAXE DU PAIN du 16 Mars.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 17 c. 50 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 15 c. » m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 12 c. 50 m.

BOURSE DU 15 MARS.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 68 05
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 95 75.

BOURSE DU 16 MARS.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 05.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DU BUISSON-PERRON

Appartenant à MM. REVELLIÈRE, Située dans la commune de Villebriant, et par extension dans celles de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes,

Consistant en maison de maître, jardin, maison de fermier, servitudes, terres et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares 86 ares 70 centiares.

S'adresser audit M^e LEROUX, notaire. (142)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Trente-huit ares 50 centiares de vigne, au Vau-Langlais, en Saint-Florent, avec petit bâtiment. S'adresser audit notaire. (143)

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE VASTE MAISON

Sise à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 40, ayant sortie sur la rue de la Monnaie. S'adresser audit notaire (144)

A VENDRE

Une RENTE perpétuelle de 292 fr.

Payable en deux termes et garantie par hypothèque.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (145)

A VENDRE

MAISON

Située au Pont-Fouchard, AVEC COUR ET JARDIN BIEN AFFRUITÉ. S'adresser à M. BOURNILLET.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Pour entrer en jouissance immédiatement.

LE CAFÉ D'ORLÉANS

Rue du Portail-Louis.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le jeudi 12 avril 1860, à midi,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Temple, Composée au rez-de-chaussée, d'une cuisine, arrière-cuisine, cour, bûcher, remise, écurie, latrines.

Au 1^{er} étage, salle à manger, office, salon de compagnie, deux chambres à coucher avec cabinets; au 2^e étage, une chambre à coucher avec cabinets, deux chambres de domestiques, lieux à l'anglaise, cabinet froid, grenier.

Deux RENTES de chacune 152 litres 76 centilitres de froment.

Deux autres RENTES de chacune 50 litres 92 centilitres de froment. (125)

A VENDRE

UNE MAISON,

Appartenant à M^{lle} Julie GUÉRY, Située à Saumur, rue des Basses-Perrières,

Avec cour et écurie; grandes caves avec pressoir, devant la maison, de l'autre côté de la rue.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (91)

Étude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDES VENTES MOBILIÈRES,

Par suite du départ de M. le colonel SCHMIDT et du major HUMBERT, rue de Bordeaux, n°

Le mardi 27 mars 1860, à midi, et jours suivants, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur,

Il sera vendu :

Ameublements de salon, tables de salon, fauteuils pompador et autres, buffets, chaises et tables de salle à manger, étagères, tables antiques, chauffeuses, glaces, pendules, candélabres, commodes, lits acajou, noyer d'Italie et en fer, armoires, matelas, rideaux et garnitures de croisée, meubles de fantaisie, objets d'étagères, voitures et arnaïs, vins de Bordeaux et Bourgogne, vins de Sauterne, vins de Champigny, vins rouge et blancs ordinaires, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude du notaire,

Le dimanche 25 mars, à midi,

1^o Une MAISON, sise à Saumur, rue de Fenet, n° 40; composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, greniers au-dessus, caves, cour avec portail sur la rue du Bellay. Cette maison joint la rue de Fenet, la rue du Bellay, MM. Refour et Babin.

2^o Une autre MAISON, sise même rue, n° 43.

3^o Et un MORCEAU DE VIGNE, situé au canton de Presle, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchard, contenant 33 ares, joignant le chemin du Pont-Fouchard à St-Florent, MM. Plé, Nouchet et Thibault.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, pour traiter et pour tous renseignements, audit notaire. (107)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 15 avril 1860, à midi,

En l'étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, de :

1^o Grande MAISON et dépendances, avec jardin, autrefois occupée par M. Roustaux, rue de la Croix-Verte;

2^o MAISON, autrefois occupée par M. Marchebourg, rue de la Croix-Verte.

On vendra séparément.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (123)

A VENDRE

1^o Le CLOS DE TERRE-ROUGE, au Petit-Puy, d'une contenance de 1 hectare 36 ares 15 centiares.

Ce clos, enfermé de tous côtés, est parfaitement affilé d'arbres fruitiers.

2^o Une CHAMBRE, également au Petit-Puy, avec JARDIN et une CAVE dans laquelle est un pressoir garni de ses ustensiles.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (110)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

A VENDRE

A l'amiable,

DIVERS MORCEAUX

DE TERRE ET PRÉ,

Situés commune de St-Clément-des-Levés,

Et appartenant à M. BÉDANE. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (124)

A VENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Sain-Jean.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

Pour cause de départ,

UNE TRÈS-JOLIE JUMENT

Dressée à la selle et propre à conduire une voiture légère.

S'adresser à M. le colonel SCHMIDT.

A VENDRE

Très-beau plant de Vigne rouge,

Cepage de Bourgueil.

S'adresser à M. BRUAS, levée d'Enceinte, à Saumur. (116)

Quantité de Goudron

(COALTAR),

A VENDRE,

A l'Établissement du GAZ, à Saumur.

Médaille de prix à l'Exposition de Laval (1859), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES-DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

LE

COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES

Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.

5^e ANNÉE.

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous les journaux à bon marché. » (La Patrie.)

Un An : 8 francs.

Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES

ET LE MÉDECIN DES EAUX

Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles : — les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), — un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant toutes les maladies les plus communes : causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.

Prix : 1 fr. 50 c.

Mandat au D^r L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.

Les abonnés au COURRIER DES FAMILLES reçoivent cet ouvrage en PRIME.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,